Le Cap Magazine

Bulletin municipal d'information n° 34 - juillet/août 2010



NUMÉRO 34

Actualité p 4 - 7
Ecole toutes voiles dehors
« La Godasse » en balade
Infos Travaux
Nouveaux aménagements du Cap
Conseil Municipal p 8 - 9
Environnement p 10
Qualité des eaux de baignade
La Tribune p 11
Chronique littéraire p 11
Portrait p 12
Samuel Fanouillère

Le Cap Magazine

journal municipal d'information bimestriel

Directeur de la Publication : Christiane Lemasson-Guervilly.

Responsable de Rédaction : Yves Pelle.

Rédaction & mise en page : Alban Sorette
Ont participé à ce numéro : S. Bouvet T.

Ont participé à ce numéro : S. Bouvet, T. Demoy, H. Dubois, C. Guesnet, O. Hindermeyer, L. Le Guen, F. Lesvenan, L. Nicol.

Photographies : Sylvie Bouvet, Christiane Guesnet, Aline Scolan, Alban Sorette.

Impression: ICH Imprim' Color Hercouët -Lamballe - papier recyclé cyclus print 115g.

Distribution: La Poste.

Mairie

11, square de l'Hôtel de Ville - BP 09 22430 ERQUY Tél : 02 96 63 64 64 www.ville-erquy.com

Naissances

Maxime SPINDLER, le 6 mai - Nathan MESNAGE, le 17 juin.

Mariage

COLLIN Grégory & VAUTIER Gaétane, *le 22 ma*i - PAQUE Alexandre & LE RUDULIER Caroline, *le 22 mai* - MOLLET-VIEVILLE Benjamin & MARSEILLE Aurélie, *le 11 juin* - ROBIN Maurice & BARBEDIENNE Béatrice, *le 12 juin*.

Décès

KLOS veuve TERMET Annie, le 8 mai - RAULT Marie, le 17 mai - ROULLIER veuve LAMOTTE Renée, le 21 mai - HOUZÉ Robert, le 26 mai - MACÉ Daniel, le 21 mai - MONNERIE Bernard, le 1^{er} juin - TANGUY Eugène, le 7 juin - MARTIN Armand, le 7 juin - BIDON veuve BENECH Cécile, le 9 juin.

Peintres de la Côte d'Emeraude

La Ville de Saint-Malo organise à la Chapelle Saint-Sauveur, du 27 juin au 19 septembre 2010, une exposition consacrée à des oeuvres picturales représentant les paysages de nos côtes allant de Saint-Malo jusqu'à Erquy. A cette occasion, La Mairie d'Erquy a prêté cinq oeuvres représentatives de notre patrimoine : deux peintures d'André GAGEY représentant le port d'Erquy, une peinture de Lucien WEIL représentant des champs de blé à Erquy (de retour d'Alsace, cf. notre précédent numéro), et deux aquarelles de Léon HAMONET.





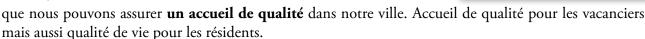


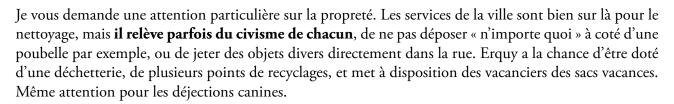
Un Championnat du Monde, un soleil radieux ... on pourrait croire que les ingrédients d'une bonne saison et d'un bel été sont réunis!

Un grand bravo aux organisateurs du Championnat Mondial de F18, car c'est une chance pour Erquy d'accueillir pour la seconde fois une épreuve de Catamaran de cette qualité sur notre plan d'eau. Cent soixante équipages, une vingtaine de nationalité, et la météo au rendezvous!

Erquy a su encore une fois être à la hauteur de l'événement pour lequel nous aurons assurément des retombées.

Alors mettons tout en œuvre pour que ce début juillet « tonique » donne le ton de la saison 2010. Les services de la ville sont en ordre de marche, avec le renfort des saisonniers. Mais c'est aussi collectivement





Pour la sécurité des personnes, les pompiers et la gendarmerie d'été sont opérationnels, pour autant ne vous mettez pas en danger inutilement. Souvenez-vous qu'il est interdit d'allumer des feux de mars à octobre quel que soit l'endroit de la commune, serait-ce même dans votre jardin!

Des panneaux à l'entrée des plages délimitent les espaces de baignade. Un dispositif est mis en place pour que vous soyez régulièrement informés de la qualité des eaux de baignade (cf. article page 10). La commune attache beaucoup d'importance à ce sujet et depuis plusieurs années elle mobilise des moyens importants avec le contrôle des branchements, mais aussi avec la mise en oeuvre d'un Schéma Directeur d'Assainissement des Eaux Pluviales, pour atteindre une meilleure qualité bactériologique des eaux de baignade.

Que vous soyez au plus fort de votre activité, ou que vous soyez en vacances, je vous souhaite une très bonne saison à tous, et si vous le pouvez, profitez pleinement des animations mises en place par les associations et les services municipaux!

Très bon été à tous!

Christiane LEMASSON-GUERVILLY

Maire d'Erquy



« L'école toutes voiles dehors 2010 »

Pour la 9ème année, cette opération continue de surfer sur la vague du succès. Enseignants, équipe départementale EPS, personnels des centres nautiques et partenaires ont unis leurs efforts pour ancrer dans la durée la pratique des activités nautiques sur mer ou sur les plans d'eau intérieurs. 2605 élèves concernés lors des 28 rencontres dans 14 centres nautiques du département.

A Erquy les classes de CM1 et CM2 de l'école publique et le CM2 de l'école M. Méheust à Lamballe se sont confrontées avec pour principal objectif de mêler apprentissage de la voile et bonne humeur. Cela faisait suite aux cycles « voile » initiés tous les ans par la municipalité et l'école de voile du Centre Nautique d'Erquy à l'intention des CM1 et CM2. La voile est le 2ème sport du département soutenu par le Conseil Général qui s'engage à le rendre accessible à tous et pour Erquy cela doit devenir une évidence.

Le championnat du monde F18 qui a ouvert majestueusement la saison ne peut qu'encourager les amateurs de sports nautiques. Bon vent à nos futurs navigateurs!

Pas de répit pour les bénévoles

Cet été encore vous les rencontrerez sur chaque événement sportif, culturel ou festif qu'ils accompagnent avant pour l'installation, pendant à des postes divers, et après pour le rangement (lorsque tout le monde disparaît subrepticement). On ne saurait s'en passer, ils sont essentiels dans la vie de notre communauté.

Landes & Bruyères est très révélateur dans ce domaine, cette année c'est près de 400 bénévoles qui se sont relayés pour en assurer le succès, dès février pour certains (inscriptions). Tous ont pris leur tâche à cœur, souvent pour la huitième année consécutive et sans faillir. Des liens ont été créés entre eux et entre les communes concernées par l'événement (Erquy, Fréhel, Plévenon et Plurien).

Près de 280 personnes sont venues partager le traditionnel repas des bénévoles le mercredi 16 juin à la salle des fêtes de Plurien. C'était notre façon de les remercier et pour ceux qui n'ont pu être présents je leur renouvelle nos remerciements chaleureux. La neuvième édition aura lieu du vendredi 28 avril au dimanche 1^{er} mai 2011, toutes les bonnes volontés seront à nouveau les bienvenues.

Christiane GUESNET

Adjointe à la Culture et aux Sports



Emplois saisonniers

Les beaux jours sont là ! La nature est resplendissante ! La ville d'Erquy va voir sa population s'accroître pour aller jusqu'à 25000 ou 30000 personnes début août. Pour pallier cette fréquentation saisonnière, la commune se donne les moyens nécessaires pour passer une saison à la hauteur des attentes des habitants et des vacanciers ; l'enjeu économique est ici très important.

Cinquante-deux saisonniers ont été recrutés pour l'été 2010 dans différents domaines d'intervention

- l'entretien des rues et des espaces verts,
- la propreté des 7 plages,
- la gestion de la plaisance sur les ports du Centre et des Hôpitaux,
- l'accueil dans les Campings Municipaux de Saint-Michel et du Guen ainsi que l'entretien de leurs bâtiments,
- l'animation à l'Accueil de Loisirs,
- les activités Cap Armor,
- la police municipale,
- l'entretien des bâtiments municipaux : sanitaires publics, Mairie, Blé en Herbe, Maison de la Mer,
- la cuisine (qui restaure les animateurs de la Maison de la Mer et de Cap Armor, les enfants de l'Accueil de Loisirs et leurs encadrants, les maîtres nageurs, tout en continuant le portage à domicile),
- l'accueil à la Mairie.

Dès février, les annonces d'offres d'emplois ont été diffusées sur différents supports. Cette année, les réponses des réginéens ont été plus nombreuses que les années passées ; ils sont embauchés en priorité grâce à leur curriculum vitae qui correspond à un poste précis. Les profils sont très hétérogènes ; qu'ils soient étudiants, demandeurs d'emploi, sans limite d'âge à partir de 18 ans, seules leurs compétences sont mises en exergue. Certains saisonniers reviennent plusieurs années consécutives ; leur qualité de travail et leur connaissance de l'emploi sont alors reconnues. Pour nos jeunes, il s'agit parfois de la première expérience professionnelle ; soyons patients et indulgents avec eux. Nous souhaitons la bienvenue et bon courage à tout ce petit monde qui fourmille pour nous rendre l'été plus agréable!

Laurence NICOL

Adjointe au Personnel, écoles, jeunesse

Flottille dans la brume

Afin de célébrer la « Fête du Nautisme » le 5 juin dernier, des « voileux » se sont regroupés dans la baie d' Erquy. Il y avait une dizaine de bateaux, et après un manque de vent au départ, une petite brise leur a permis de virer devant la plage du bourg et au large du Cap. Malheureusement la brume a enveloppé la flottille vers 14h ce qui a écourté la balade. Certains sont rentrés au port d'Erquy, d'autres à Dahouët. Le compas et le GPS ont été nécessaires car le brouillard qui était devenu très épais rendait la navigation incertaine ; d'ailleurs la SNSM a été alertée à plusieurs reprises pour d'autres navires ne trouvant plus leur route.

Conformément à la tradition, les équipages se sont retrouvés en soirée autour du pot de l'amitié dans un café du port. Le lendemain, ceux qui sont ressortis ont été escortés par de beaux dauphins gris.

Loïck LE GUENConseiller Municipal



Un nouvel officier chez les Pompiers



Prédéric FREMONT a été nommé lieutenant le 1^{er} juin 2010, après 6 semaines de formation dont 4 à l'ENSOSP (Ecole Nationale Supérieure des Officiers de Sapeurs Pompiers) à Aix en Provence.

Cette nomination vient ponctuer un engagement de près de vingt ans au sein de la caserne d'Erquy, puisque Frédéric a été intégré comme pompier le 1^{er} novembre 1991. Il a passé son monitorat de secourisme en 1993, et a depuis

«gravi les échelles» pour être aujourd'hui Adjoint au Chef de Centre (depuis 2007). Frédéric est aussi responsable de la formation et des manoeuvres, et vice-président de l'Amicale.

« La Godasse » en balade sur nos terres

Le jumelage entre Erquy et Oupeye a une fois de plus bien fonctionné avec l'accueil du club de marche belge « La Godasse » du 13 au 17 mai par un temps magnifique.



Joseph Mertens, dynamique Président l'association, avait affrété deux cars, c'est ainsi que 120 personnes, marcheurs et touristes ont séjourné à «Roz Armor» à la Fosse Eyrand, centre idéalement situé pour s'imprégner totalement du climat marin et pour découvrir les sentiers de randonnée tout proches. Accompagnés de membres d'Erquy Rando, ils ont pu satisfaire à leur plaisir de belles randonnées, et la visite de Saint-Malo, Dinan et Bréhat. Pour clore agréablement ce séjour, la municipalité d'Erquy a offert à tous le pot de l'amitié. Tous se sont réjouis de voir ainsi consolidés les liens déjà très chaleureux qui unissent les deux communes. Vous pouvez visiter le site internet de «La Godasse» (www.lagodasseoupeye.be), vous y verrez également de superbes photos de notre région.

Christiane GUESNET

Adjointe à la Culture et aux Sports

Visite de Courtoisie

Philippe de GESTAS, Secrétaire Général de la Préfecture des Côtes d'Armor, nous a fait l'honneur d'une visite mercredi 8 juin, pendant laquelle les élus réginéens lui ont fait découvrir notre commune, et permis de mieux appréhender certains projets en cours.



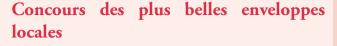
Barbecue à l'Horizon Bleu

Depuis longtemps, l'association Cap Amitié Horizon Bleu désirait organiser une journée conviviale autour de nos aînés de l'EPHAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes). C'est chose faite depuis samedi 19 juin où familles, amis et de nombreux membres du personnel ont partagé moules-frites et grillades dans une atmosphère détendue et sympathique, 112 personnes étaient ainsi réunies. M. Yannick MORIN, Conseiller Général, Mme Christiane LEMASSON-GUERVILLY, Maire, Mme Sylvie



BOUVET, Adjointe aux Affaires Sociales, Mme Monique LE FEVRE, Directrice de l'EPHAD, nous ont honorés de leur présence.

La bonne humeur et la chanson étaient au rendezvous sous la houlette de Pierre PENNARD, qui avait apporté carnets de chants et orgue de Barbarie.



Prance en Côtes-d'Armor, il s'agissait de créer une enveloppe prêt à poster aux couleurs de la ville. Quarante deux communes du département y ont participé. Celle d'Erquy a remporté le deuxième prix, derrière Trégastel et devant Gouarec. Les prix ont été remis jeudi 15 avril dans les locaux de l'Association des Maires de France de Saint-Brieuc. Cette enveloppe est en vente actuellement à la Poste d'Erquy.





Comme nous étions le lendemain du 18 juin et des fêtes commémoratives reliées à cette date, Mme le Maire a remis à trois des résidents, anciens combattants (Messieurs Robert RITTEL, Francis RAULT, Louis COLLIN, de gauche à droite sur la photo ci-contre), le témoignage de reconnaissance de la Nation.

Notre association se félicite de l'entraide déployée autour des résidents pour cette journée. Nos remerciements vont à tous ceux qui, nombreux et amicaux, se sont impliqués à nos côtés. Nous remercions vivement la direction et le personnel de l'Horizon Bleu, les représentants de la Mairie et des services associés, les membres du conseil de vie sociale dont les souhaits rejoignaient les nôtres et enfin les amis anonymes et discrets qui nous ont prêté main-forte. Il faut beaucoup de monde pour une telle journée et les bonnes volontés ne nous ont pas fait défaut. Comme beaucoup de résidents et de familles nous ont fait part de leur satisfaction, nous leur disons « à l'année prochaine »!

Ode HINDERMEYER

Conseillère Municipale membre de l'association Cap Amitié Horizon Bleu

Service de Téléalarme au CCE de Pléneuf

L'val-André s'est récemment doté d'un nouveau service, avec le souhait de sécuriser l'hébergement des personnes âgées au sein de leur domicile personnel et de pérenniser leur habitat principal. Le Comité se propose de mettre en place le Service de Téléalarme et d'assurer le rôle de personne référente en cas de nécessité. Le coût mensuel est fixé à 25 € par mois. Il est rappelé que le Comité assure une permanence à Erquy tous les mardis après-midi. N'hésitez pas à prendre contact pour de plus amples informations.

Sylvie BOUVET

Adjointe aux Affaires sociales

Comité Cantonal d'Entraide 51, rue de la mer - 22370 Pléneuf Val André Tél : 02 96 72 84 42.

Infos Travaux

Centre bourg: Le secteur comprenant le monument aux morts, la poste et le carrefour rue Clémenceau/rue Foch a été réalisé. Un « Drive Post » (une boîte aux lettres qui permet de poster le courrier sans descendre de votre véhicule) est mis en place.

Voirie : Les routes des Hôpitaux et du Pommet ont été refaites. La route de la Fosse Eyrand subira le même sort après le 1^{er} novembre (afin de ne pas gêner l'accès au village de vacances «Roz Armor»).

Effacement de réseaux : les travaux en cours rue Bois de Cavé seront stoppés première semaine de juillet pour une reprise début septembre.

Eaux usées : La 28^{ème} tranche bis vient de se terminer. Elle englobait les secteurs de Plaine Garenne, la rue Henry Dunand et les feux de Caroual; soit une longueur de canalisation de 2,320

km pour un coût de 332 995 € HT. Les réfections des différentes chaussées étant comprises.

Poste de refoulement de la Bastille: Les travaux de génie civil sont terminés. Les raccordements des deux nouvelles pompes à la bâche de stockage ont été réalisés. La réfection de la place de la Bastille est en cours de réalisation. Des travaux aussi importants qu'impressionnants, puisque toute l'eau de pluie de la commune arrive à cet endroit.

Eau potable : Deux extensions du réseau AEP (Adduction Eau Potable) sont en cours de réalisation. Aux Landes 100 m, et dans la rue des Mouettes 50 m, pour un coût de 12 200 € HT.

Extension et mise aux normes du Centre Technique Communal: Travaux en cours.

Salle Omnisports : Travaux de réfection du sol sportif du 15 juillet à début août.

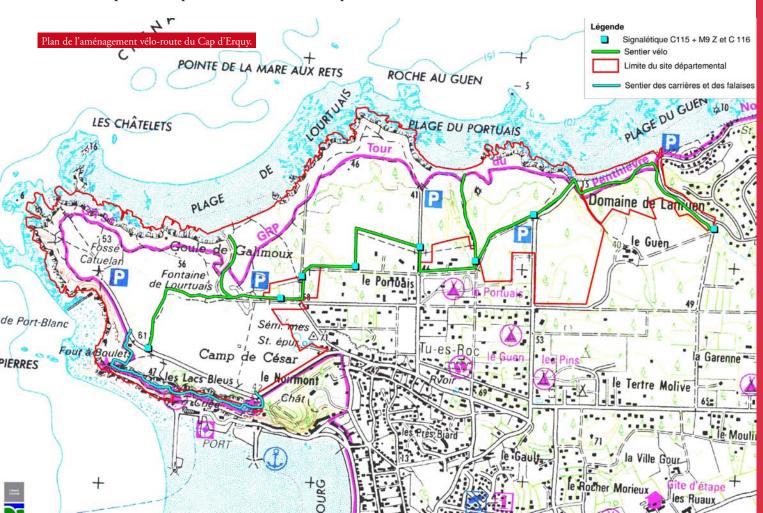
Henri DUBOIS

Adjoint à la Voirie, réseaux, patrimoine, pêche

De nouveaux aménagements dans les sentiers et les paysages d'Erquy

La voie verte va permettre aux cyclistes de traverser le site départemental du Chemin de Liorbé à la route de la Pointe. Cet itinéraire est ouvert dans sa quasi-totalité aux randonneurs non motorisés, sauf équestres, la priorité étant donnée aux piétons.

Le sentier des falaises et des Carrières qui dessert le Lac Bleu et le Four à Boulets a été entièrement restauré. La dernière partie, le passage au droit du Lac Bleu sera vraisemblablement terminé fin juillet. Au rayon des nouveautés, ajoutons l'acquisition de la Pointe de la Heussaye par le Département, cette propriété restera ouverte au public.



CONSEIL MUNICIPAL - RÉSUMÉ

Tous les détails sur notre site internet, ou disponibles en Mairie.

Conseil Municipal du 4 mai 2010

Comptes administratifs 2009

Le Conseil Municipal, à la majorité (6 abstentions), adopte le Compte Administratif, réprésenté sur le graphisme page suivante.

Modification du Plan Local d'Urbanisme

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable pour procéder à la modification du PLU (Article L.123-13 du Code de l'Urbanisme). Les principaux objectifs de la modification sont les suivants :

- La modification de l'article 6 pour certaines des zones U (modification des prescriptions localisatrices);
- La modification de l'article 2 de la zone UP2 rue du port (activités touristiques et commerciales) ;
- La modification du règlement de la zone UT (autorisation du bardage horizontal ou vertical);
- La modification de l'article 2.1 de la zone NH (réhabilitation du bâti existant);

Subventions annuelles aux associations

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les montants des subventions sollicitées par les associations au titre de l'exercice budgétaire 2010 - inscription comptable de 355.000 Euros (M. Jean-Paul Lolive a voté l'ensemble des attributions à l'exception du concours 2010 versé à l'OGEC au titre du forfait enfants 2010). Voir tableau.

Subvention communale à l'accession sociale à la propriété

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, octroye une Aide Communale à l'Accession Sociale à la Propriété d'une montant net de 3.000 Euros aux acquéreurs du lot n° 6A du lotissement de la Ville Tréhen.

Dérogations temporaires individuelles au repos dominical.

Dérogation à l'article L.3132-3 du Code du Travail. Le Conseil Municipal, à la majorité (1 contre) autorise le Comptoir de la Mer (sis au Port) à ouvrir son magasin le dimanche pour la période du 4 avril 2010 au 29 août 2010.

Voyages scolaires à finalité pédagogique

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, attribue une subvention individuelle de 35 Euros à chaque élève domicilié à Erquy et scolarisé dans les établissements suivants :

- 1 élève du Collège Thalassa d'Erquy (voyage en Angleterre)
- 1 élève du Collège Thalassa d'Erquy (voyage à Paris)
- 1 élève du Collège Ste-Anne-Ste-Joseph (voyage en Espagne)

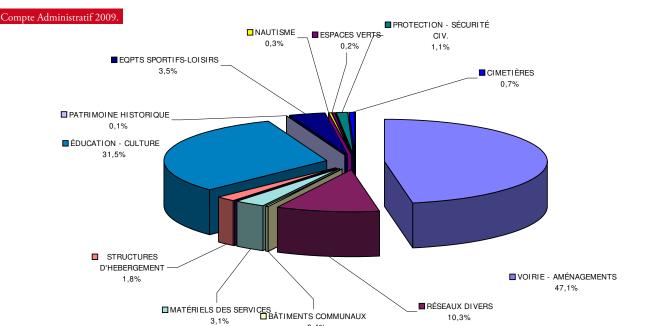
Délégations Municipales du mandat 2008-2014 au Collège Thalassa

M. LOLIVE Jean-Paul, conseiller municipal, remplace Mme LEGARS Olga, conseillère municipale (démissionnaire le 11/09/2009) au Conseil d'Administration du Collège Thalassa.

Recrutement de personnel interimaire

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le remplacement du mécanicien titulaire en arrêt maladie. Cette mission temporaire est sollicitée auprès de l'Agence interimaire « Interactions Bretagne Nord 10 rue de la Sauvaie à Rennes).

0.7				4 00 0 0T 4 T					
SUBVENTIONS ANNUELLES AUX ASSOCIATIONS									
	EXERCICES 2009		EXERCICE 2010						
	Liquidé	Encours	Principal	Exceptionnel	TOTAL	Delta			
	2009	2009	2010-1	2010-Ter	2010	Principal			
Nautisme	69 100,00 €		71 500,00 €	16 500,00 €	88 000,00 €	31,15%			
Tourisme	105 000,00 €		115 000,00 €		115 000,00 €	9,52%			
Animations	18 500,00 €		13 500,00 €		13 500,00 €	-6,90%			
Culture et Loisirs	26 030,00 €	65,00 €	25 495,00 €		25 495,00 €	-1,16%			
Dotations scolaires	61 090,76 €		53 893,08 €		53 893,08 €	-14,22%			
Sports	18 640,00 €		21 380,00 €	700,00 €	22 080,00 €	18,45%			
Social et Humanitaire	23 963,00 €		24 288,00 €	3 853,00 €	28 141,00 €	17,44%			
Anciens Combattants	640,00 €		640,00 €		640,00 €				
Amicales Diverses	355,00 €		465,00 €		465,00 €	30,99%			
Associations extérieures	2 095,00 €	80,00 €	1 880,00 €		1 880,00 €	-13,56%			
Dépenses imputées	325 413,76 €	145,00 €	328 041,08 €	21 053,00 €	349 094,08 €	8,75%			



Conseil Municipal du 8 juin 2010

Rénovation des ateliers du Centre Technique Municipal

Lot n° 6 : renforcement de la charpente métallique. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'attribution du lot n° 6 à la SAS LE HOUERFF -53 rue Louis Aragon à PLOUMAGOAR (22) pour un montant de base H.T. de 31.010,80 Euros.

Rénovation du sol sportif de la salle omnisports

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'attribution de la rénovation du sol sportif de la salle omnisports à la SAS ART DAN - Le Prouzeau à CARQUEFOU (44) pour un montant H.T. de 92.772,00 Euros.

Schéma Directeur d'Assainissement Pluvial (SDAP)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, arrête le projet de Zonage d'Assainissement Pluvial et le soumet à l'enquête publique.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le dossier de schéma directeur d'Assainissement Pluvial (SDAP) et soumet la demande d'autorisation de rejet et d'évacuation des eaux pluviales au visa de M. le Préfet.

Installation d'un relais hertzien au Château d'eau de Clairville.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise la Gendarmerie Nationale à installer un relais hertzien sur le site du château d'Eau d'Erquy tendant à permettre le redéploiement des liaisons radio et fixe le montant de la redevance annuelle d'occupation du domaine communal à 500 Euros.

Eaux usées 2009-28 – Poste de

refoulement de La Bastille.

Groupement système WOLF / PREMEL CABIC/BESNARD TP. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'avenant n° 1 d'un montant de 2.856 Euros.

Surveillance des plages 2010 sous l'égide du SDIS 22

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le forfait de rémunération du Service Départemental d'Incendie et de Secours des Côtes d'Armor au titre de la surveillance 2010 de la plage de Caroual pour un coût total de 14.170 Euros;

Subventions annuelles aux associations. Exercice budgétaire 2010

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accorde une subvention de 69 Euros à la CCI-IFAC de Brest pour la formation d'une

apprentie habitant Erquy.

Voyages scolaires à finalité pédagogique

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de verser une subvention de 35 Euros à chaque élève habitant Erquy qui a effectué un voyage scolaire, provenant des établissements suivants :

- 2 élèves du collège Thalassa d'Erquy (voyage à Paris)
- 1 élève du collège du sacré Coeur de Lamballe (voyage à Paris)
- 1 élève du lycée Saint-Joseph de Lamballe (voyage en Espagne)

Paiement et remboursement de frais réels à Mme le Maire

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de rembourser Mme le Maire des frais de déplacement et d'inscription qu'elle a avancé pour se rendre à Paris, aux Assises de la filière pêche et produits de la Mer.

QUALITÉ DES EAUX DE BAIGNADE

La commune d'Erquy a le privilège de posséder huit plages, toutes soumises à un suivi sanitaire des zones de baignade en mer (sauf la plage des Montiers). Ce suivi sanitaire est assuré par le département Santé Environnement de l'Agence Régionale de Santé. Sept prélèvements sont effectués pendant la saison estivale pour chacune des plages, le résultat des analyses donne un classement annuel, repris sur le tableau ci-dessous.

	2007	2008	2009
Saint-Pabu	A	A	A
Caroual Centre	A	A	A
Caroual Nord	Α	В	A
Centre	С	С	В
Lourtuais	A	A	A
Le Portuais	A	A	A
Le Guen - Lanruen	Α	A	A
Saint-Michel	A	A	A

Classement des plages d'Erquy

A : Bonne qualité

B · Qualité movenne

C : Momentanément pollué

source : http://baignades.sante.gouv.fr

Pour 2010, deux prélèvements ont déjà effectués (3 juin et 30 juin 2010) sur les huit plages, tous notés «de bonne qualité». Les résultats des prélèvements sont affichés sur les panneaux d'information installés sur les plages de Saint-Pabu, Caroual, plage du Centre, ainsi que dans les capitaineries du Port et des Hôpitaux. Tous ces résultats sont aussi publiés sur le nouveau site internet du Ministère Chargé de la Santé (http://baignades.sante.gouv.fr/), nous vous invitons à le consulter régulièrement pour connaître la qualité des eaux de baignade de vos plages.

Depuis 2004 nous menons une campagne de contrôle des branchements. Nous avons pu relever un nombre important d'anomalies : branchements EU (Eaux Usées) dans le pluvial, pluvial dans EU, non raccordement au réseau EU (pas le temps, oubli, ...), et pour quelques uns la commodité d'envoyer directement leurs eaux sales dans le ruisseau du Val qui comme vous le savez sans doute, se jette dans la plage du Centre ... à quelques dizaines de mètres du point de contrôle.

Les contrôles de conformité effectués ont été au nombre de 1824, 317 étaient non-conformes, soit un pourcentage de non-conformité de 17,38 %. Après l'envoi d'un courrier aux « non-conformes », puis une visite sur site, le taux est descendu à 9,81 %! Trop encore pour ne pas craindre d'éventuelles pollutions.

Il faut que chacun prenne conscience de la gravité que peut engendrer une installation de mauvaise qualité. Les dernières normes européennes concernant les eaux de baignade deviennent de plus en plus draconiennes et il serait vraiment dommage que des plages d'Erquy soient fermées à cause de la négligence de quelques uns.

La Laisse de Mer

La «laisse de mer» est l'accumulation par la mer de débris naturels (algues, bois mort, os de seiche, ...). Lorsqu'elles ne sont pas polluées (galettes de pétrole issues de dégazage en mer, déchets apportés en mer par le vent, ...), les laisses de mer ont un rôle écologique important, habritant et nourissant de nombreuses espèces qui vivent dans le sable et, une fois dégradées et déminéralisées, elles deviennent sources de nutriments pour les plantes terrestres du haut de l'estran et les plantes marines. Le goëmon s'échouant sur la plages n'est pas une pollution, cela fait partie de l'éco-système marin.

Les Entéromorphes

Le léger reflet verdâtre remarqué sur la plage du centre n'est pas le fait d'une mini marée verte, ni de l'apport d'ulves échouées sur le sable. Il s'agit de petites algues filandreuses qui se fixent sur les galets de la plage ou dans les mares. Elles sont appelées «Entéromorphes» et n'ont pas de lien commun avec les marées vertes. On peut en voir sur les plages nord d'Erquy.

Le ramassage des coquillages

Les résultats des analyses effectuées sur des prélèvements de coques et moules plage du centre nous donnent des résultats insuffisants, l'Agence Régionale de Santé Bretagne nous précise même que la consommation de coquillages de ce site représente un risque sanitaire, même si elle constate une légère amélioration de la qualité cette année. Précisons que pour la zone portuaire, le ramassage des coquillages, quels qu'ils soient, est tout simplement interdit.

Henri DUBOIS

Adjoint à la Voirie, réseaux, patrimoine, pêche

Un peu en marge de ce dossier, mais qui nous concerne tous, les citoyens ont accès aux résultats du contrôle sanitaire de l'eau du robinet sur leur commune, à partir du site :

http:/www.eaupotable.sante.gouv.fr/

LA MINORITÉ

Deux thèmes sur lesquels nous souhaitons revenir ont marqué l'action du conseil municipal ces derniers mois.

Le préfet a accordé le classement, à leur demande, des communes d'Erquy et Pléneuf en communes d'intérêt touristique au sens du code du travail ce qui entraine une dérogation permanente au repos dominical pour le personnel des établissements de vente au détail. Cet agrément a été présenté par notre maire comme une avancée pour le développement du tourisme. Nous ne partageons pas aujourd'hui, comme lors des débats en conseil ce point de vue.

Il est évident qu'Erquy présente tous les critères qui permettent d'entrer dans ce nouveau cadre, et cette décision peut à première vue apparaître logique. Cependant ce qui découle de ce classement est l'application de dispositions spécifiques du code de travail, qui tendent à banaliser le travail du dimanche. Jusqu'ici le contexte était différent car son caractère dérogatoire et limité était nettement marqué et il y avait compensation pour le personnel.

Nous comprenons la volonté des commerçants qui souhaitent s'engager dans cette voie, mais nous pensons aussi qu'il faut veiller à maintenir un équilibre entre les intérêts des uns et des autres, qu'on ne doit pas tout sacrifier à la consommation, et que la qualité de vie de tous doit être une priorité.

L'ouverture possible des commerces le dimanche ne va-t-elle pas contraindre certains employés qui jusqu'ici bénéficiaient de cette journée dominicale pour les activités familiales, culturelles, religieuses, ou tout simplement de loisirs ?

Qu'adviendra-t-il des demandeurs d'emplois qui ne souhaitent pas travailler le dimanche ?

Peut-on garantir de nouvelles embauches, et dans quelles conditions? Nous pensons qu'il y a des risques surtout pour les plus faibles et démunis à nous engager dans cette course au toujours plus ... nous préfèrerions le toujours mieux!

Le 4 mai le conseil municipal a donné son avis sur un projet de modification du PLU. Il ne s'agissait que d'adaptations limitées nécessaires à la bonne administration du plan. Nous l'avons voté bien que nos critiques de fond restent entières. Le PLU reste caractérisé par une orientation qui laisse libre cours à la loi du marché avec pour conséquence première une évolution des prix de l'immobilier qui ne permet pas aux jeunes et aux personnes à revenu modeste de vivre dans la commune où beaucoup ont leur travail et leurs attaches familiales.

Ainsi que nous l'avons souligné lors du vote le problème du logement à Erquy reste entier et plus que jamais une politique volontariste est nécessaire. Depuis deux ans les seules mesures concrètes prises sont le lancement de l'étude pour la création de la ZAC de la Couture et le vote du pass foncier. Ce dernier ne peut avoir qu'un effet très marginal et les études en cours pour la Couture montrent que ce projet ne se réalisera pas rapidement si tant est qu'il voie le jour, car il exige une mise de fonds coûteuse.

Une des raisons pour lesquelles le problème du logement ne trouve pas de solution satisfaisante à Erquy tient à l'obstination de la majorité municipale à penser la politique du logement d'abord en termes d'accession à la propriété et d'habitat individuel. Si cette perspective convient à la population aisée d'Erquy, aux acquéreurs de résidences secondaires, elle ne convient pas aux plus modestes qu'il s'agisse de jeunes voulant vivre à Erquy ou de retraités à faible revenu. Toutes les possibilités d'accroître l'offre de logement locatif aidé doivent être examinées, Le rétablissement de la mixité sociale à Erquy en dépend.

Y. Hamon, M. Caillibotte, L. Le Guen, N. Reymond, P. Pelan, J.P. Lolive. http://erquy-avenir-partage.blogspot.com/

CHRONIQUE LITTÉRAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Sylvia est l'histoire d'un amour. En 1960, Leonard Michaels rencontre Sylvia Bloch à New York. Ils sont immédiatement séduits et vivront ensemble les 4 années suivantes, s'aimant d'un amour passionnel, tyrannique, destructeur, qui ne trouvera hélas d'issue que dans la mort. Sylvia n'a que 19 ans au début du récit; c'est une très belle jeune fille, brillante de surcroît, mais très vite, le lecteur s'aperçoit qu'elle



est en proie à un déséquilibre mental assez grave. Leonard, lui est surpris, déstabilisé face aux crises soudaines et violentes de sa compagne mais ne prend jamais la mesure de son mal; d'ailleurs la frontière est parfois floue entre la comédie et la démence. Il se réfugie alors dans l'écriture et rédige secrètement un journal, dont les extraits abondent ici. Mais Sylvia est aussi un récit fortement ancré dans une époque, le début des années 60 dont l'actualité rythme le texte, surtout au début, lorsque la folie n'a pas encore anéanti tous les repères. Enfin, Leonard Michael suscite constamment les sens du lecteur, la vue d'abord, par la précision des descriptions mais surtout l'odorat : les odeurs, bonnes ou mauvaises nous permettent de pénétrer plus intimement encore le quotidien bientôt infernal de ce couple, dans le petit appartement sordide de MacDougal Street. L. Michaels nous livre un récit épuré, tragique, mais les 30 ans qui le séparent des faits lui permettent cependant d'écrire un texte apaisé, qui marque semble-t-il le véritable point final de leur histoire d'amour.

Sylvia, de Leonard Michaels aux éditions Christian Bourgois



Les jeunes lecteurs que la couverture de ce roman n'aurait pas rebutée, pourraient se laisser décourager par le prologue, tant il fourmille de termes techniques, propres aux arts martiaux, et de noms asiatiques. C'est pourtant bien dommage! En effet, dès les premières pages, on entre de plain pied dans la vie de Rutger Dijk, narrateur du récit. Né en 1952 aux Pays-Bas, il a

perdu ses parents très jeune et s'est alors retrouvé pensionnaire d'un orphelinat à Amsterdam. Un soir où les ronflements de son voisin de lit l'empêchent de dormir, il déambule dans les couloirs et surprend le directeur de l'établissement, Gerrit Haasse, s'entraînant seul à la boxe anglaise. Cette nuit marque un tournant dans la vie du jeune garçon : une solide amitié se tisse entre les deux protagonistes et Gerrit va initier Rutger à la boxe. Au fil des ans et des rencontres, il se tournera vers le judo, l'arnis et enfin le tai ki ken. La découverte des arts martiaux, leur pratique, leur philosophie, est au centre du texte, ils sont présentés ici comme un art (par opposition au sport), pour lequel la force mentale prime sur la force physique. Ce récit est donc une ouverture sur le monde oriental (Philippines, Japon ...), mais l'une des plus grandes qualités du roman est l'humour que l'auteur manie sans modération pour notre plus grand plaisir! Dès 12 ans.

La boxe du grand accomplissement, de Jean-François Chabas, aux éditions «l'Ecole des Loisirs», 2004.

Fabienne LESVENAN, Bibliothèque Municipale 12

SAMUEL, UN JEUNE PASSIONNÉ DE MÉCANIQUE

Depuis toujours Samuel Fanouillère, jeune réginéen de 19 ans, a été attiré par la mécanique.

Pas très étonnant avec un papa collectionneur de voitures, tout particulièrement de Mini dont il en possède une douzaine, des courses de solex ... il est comme le dirait

> un certain Obélix «Tombé dedans quand il était petit»!

> Samuel a suivi un cursus scolaire qui est passé par le collège Thalassa, suivit du lycée Sacré cœur à Saint Brieuc où il s'est spécialisé puisqu'il vient de passer son BEP mécanique automobile souhaite poursuivre dans cette voix en passant un BAC pro afin de travailler dans conception bien dans la création automobile.

> Le jeune mécanicien auto ne se contente pas de ses heures

pratiques de cours la semaine. Sa passion l'a emmené à concourir avec toute une équipe dans les championnats régionaux et nationaux de scooter 50 et 80 cc. Il est le préparateur du groupe, et est très fier à juste titre de nous annoncer qu'ils ont fini second du championnat régional, et troisième du championnat national de l'an passé.

Samuel posant avec sa médaille.

Il nous confie « Cette année nous sommes pour le moment premier du championnat national, j'espère que le titre sera pour nous! »

Le lycée Sacré cœur ne s'est pas trompé sur les compétences





de son élève, et l'a donc inscrit au concours du meilleur apprenti mécanicien automobile départemental. Le but est de voir s'affronter des lycéens tout le long d'une journée de 7 heures sur différents thèmes : démonter une boite de vitesse, régler un train avant, réparer une panne d'injection électrique ... le tout sous l'œil expert d'un jury. Pour espérer avoir la médaille d'or, leur note doit être au minimum de 16/20.

Samuel l'a remporté haut la main.

Mais il ne s'est pas arrêté là. Il s'est qualifié pour le titre de meilleur apprenti mécanicien automobile régional. Le principe est le même sauf pour la note qui, pour avoir la récompense suprême de médaille d'or doit être de 17/20. Notre réginéen s'en sort très bien avec la note de 17,3/20, et récolte le prix tant convoité.

Afin de rendre hommage à son excellente prestation tant au niveau départemental que régional, Samuel a été reçu a deux occasions à Saint Brieuc ainsi qu'à Brest pour recevoir ses médailles

Samuel est d'ores et déjà qualifié pour le prix national qui se déroulera en septembre. Le titre de meilleur apprenti mécanicien automobile de France lui tend les bras, nous lui souhaitons bonne chance!

Typhaine DEMOYConseillère Municipale.

Samuel a été reçu Vendredi 28 mai 2010 au Conseil Général des Côtes d'Armor pour recevoir sa médaille d'or au concours «*Un des meilleurs apprentis des Côtes d'Armor*» dans la spécialité «*Maintenance des véhicules automobiles*», qui lui a été remise par Claudy LEBRETON, président, en présence de ses parents ainsi que de Christiane LEMASSON-GUERVILLY, Maire d'Erquy, et Yannick MORIN, Conseiller Général.